

PRESTATIONS de TRANSACTION	HONORAIRES TTC <sup>(1)</sup>	
	VENTE <i>Charge Vendeur</i>	RECHERCHE <sup>(2)</sup> <i>Charge Acquéreur</i>
<b>APPARTEMENT / MAISON / LOCAUX COMMERCIAUX</b>		
Jusqu'à 100 000 €	7 000 €	5 000 €
De 100 001€ à 200 000 €	7 %	6 %
De 200 001 € à 300 000 €	6 %	5%
De 300 001 € à 400 000 €	5 %	4,5 %
De 400 001 € à 500 000 €	4,5 %	4%
Au-delà de 500 001 €	4 %	3,5 %
<b>TERRAIN</b>		
Forfait	7 %	6 %
<b>GARAGE</b>		
Forfait	10 %	9 %

PRESTATION de CONSEILS et ACOMPAGNEMENT	HONORAIRES TTC <sup>(1)</sup>
<b>HONORAIRES D'ESTIMATION</b>	
Maison	150 € sauf si mandat exclusif signé
Appartement	100 € sauf si mandat exclusif signé
Autre	100 € sauf si mandat exclusif signé
<b>HONORAIRES DE CONSEIL</b>	
Analyse Patrimoniale et investissement immobilier globale	150 € <sup>(3)</sup>
détaillé	800 € <sup>(3)</sup>
Autre	<i>Selon devis</i>
<b>HONORAIRES D'ACCOMPAGNEMENT</b>	
Divisions parcellaires	1 %
Recherche de Financement/Assurance	<i>Forfait selon partenariat</i>
Autre	<i>Selon devis</i>

<sup>(1)</sup> TVA au taux en vigueur incluse (20%) sur le prix de vente.

<sup>(2)</sup> Cas particulier de Recherche d'appartements neuf en VEFA : Forfait selon partenariat.

<sup>(3)</sup> Non facturé si solutions préconisées mises en place via AMESIA.

Page 1 sur 2

**AMESIA SAS - 9, rue du Chardonay - 34160 SUSSARGUES - 04.11.93.22.91 - contact@amesia.fr**

. Représentée par Mr Christian MAISSE

. RSC Montpellier (Hérault) sous le n° 884 309 121

. Carte professionnelle n° 3402 2020 000 045 060 (délivrée par la CCI de l'Hérault le 06/07/2020 portant sur la Transaction sur immeubles et fonds de commerce (sans perception de fonds) et la Gestion immobilière garantie par Allianz IARD n° 41543943 pour un montant de 110 000 €).

. Orias n° 20005656 (Mandataire d'intermédiaire d'assurance et Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement)



[www.amesia.fr](http://www.amesia.fr)

## GERANCE

**GESTION COURANTE** 7 % TTC des sommes quittancées

### PRESTATIONS PARTICULIERES

- Garantie des loyers impayés et dégradation de biens 2,5 % TTC des loyers et charges encaissés
- Assurance PNO 60 € TTC/lot/an pour un appartement  
105 € TTC/lot/an pour une maison

*Toute autre Prestation particulière pourra faire l'objet d'une facturation au tarif Vacation Horaire de 75 € TTC*

## MISE EN LOCATION

### HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

- Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail 8, 10 ou 12 € TTC/m<sup>2</sup> selon zone géographique
- Réalisation état des lieux 3 € TTC/m<sup>2</sup> habitable

### HONORAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :

- Entremise et négociation 2 € TTC/ m<sup>2</sup> habitable
- Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail 8, 10 ou 12 € TTC/m<sup>2</sup> selon zone géographique
- Réalisation état des lieux 3 € TTC/m<sup>2</sup> habitable